

## ROTARY INTERNATIONAL - DISTRICT 1770

2011 / 2012 Kalyan Banerjee, Président du ROTARY INTERNATIONAL

Jean-Marie Poincard - Gouverneur

### « Puisez en vous pour embrasser l'humanité »

#### CONCOURS D'EXPRESSION ORALE - Règlement

Depuis plusieurs années les clubs Rotary et le district organisent un concours d'expression orale avec les lycées de notre zone.

Ce concours permet de stimuler les talents et l'improvisation orale des jeunes, un atout majeur et décisif pour entrer dans le monde de l'emploi. C'est aussi un moyen d'établir des contacts entre les professionnels du Rotary et les lycéens avec leurs professeurs.

Le concours est ouvert à tous les lycéens du second cycle, classes de 2<sup>nd</sup>e à Terminale, à l'exclusion des élèves des classes préparatoires des lycées.

#### ORGANISATION DU CONCOURS :

Les clubs ou groupes de club inscrits au concours de district organisent localement, avec les établissements du second degré volontaires de leur secteur géographique, une session ou un concours de sélection, selon les modalités pratiques convenues avec les chefs d'établissement et les professeurs coordonnateurs.

Le lauréat de cette première sélection est appelé à représenter son club ou groupe de clubs lors de la finale du district. Un suppléant est désigné simultanément, afin de pallier la défaillance éventuelle du candidat titulaire.

Les noms du candidat et du suppléant sont communiqués dans les meilleurs délais au coordinateur du CEO

La finale se tiendra le 9 juin 2012. Le lieu en sera précisé ultérieurement.

Les prix seront remis aux lauréats par le Gouverneur à l'issue de la finale, et les résultats cités officiellement lors de l'Assemblée Générale du District, le 23 juin 2012.

#### L'EPREUVE du CONCOURS :

Les candidats disposent de 20 minutes de préparation afin de rédiger des notes sur un sujet imposé et de 5 à 8 minutes pour l'exposer devant l'assistance en utilisant leurs notes aide-mémoire.

Le nom du candidat sera annoncé, mais ni l'établissement, ni la classe suivie.

#### CALENDRIER - PROCEDURE :

Toutes les informations sur les concours locaux seront communiquées à Alain Philippe, responsable du projet.

La finale est ouverte à l'ensemble des candidats présentés par les clubs inscrits, à raison d'un candidat par club.

Il est donc nécessaire d'organiser des concours intermédiaires (demi-finales, quart de finales) entre les divers établissements ou groupe d'établissements.

Les clubs participants doivent se faire connaître auprès d'Alain Philippe (avec copie à Jean SCHMIDT, chef de projet prix) le 15 décembre 2011 au plus tard. Les dates des sélections intermédiaires devront être communiquées en temps utile.

La liste des finalistes avec leurs CV sera arrêtée le 15 mars 2012.

Le jury sera composé de 5 à 7 personnes dont la liste sera communiquée aux clubs participants. La décision du jury sera sans appel.

Au plus tard le samedi 12 mai 2012, tous les sujets des concours intermédiaires seront transmis par les responsables du projet dans chaque club.

PRIX : Trois prix seront décernés :

**Premier prix de 500 € - Deuxième prix de 300 €- Troisième prix de 200 €**

Les deux suivants recevront un cadeau « sponsor », livres, clé USB ou autre.